

## Pour mener à bien ses missions auprès des allocataires, le **Siaf** s'appuie sur :

### >> Des ressources internes

- Les services prestations (Accueil, Unité de gestion...)
- Le service Logement et aides financières individuelles (Logafa)
- Les Centres socio-culturels...

### >> Mais aussi un réseau de partenaires :

- Le Conseil Départemental
- La maison du handicap
- Le Centre communal d'action sociale
- Pôle emploi
- La Caisse primaire d'assurance maladie
- Les associations de médiation familiale
- Le Centre d'information sur les droits des Femmes et des Familles
- Le Conseil départemental d'accès au droit
- La mission locale
- Les structures d'hébergement
- La maison de l'habitat
- Les associations caritatives
- Les bailleurs sociaux

## Le Siaf

- 1 responsable
- 2 secrétaires
- 10 travailleurs sociaux

### >> En accueil physique sur rendez-vous

- à la Caf,
- dans les Centres socio-culturels ou autres structures,
- en visite à domicile.

### >> En accueil téléphonique.

### UN CONTACT :



Le secrétariat du Siaf  
02 31 30 90 23 ou  
02 31 30 90 00

## Service d'Information et d'Accompagnement des familles

>>> Siaf



Des travailleurs sociaux  
pour informer et accompagner  
les familles allocataires  
avec enfants à charge



# LES AXES D'INTERVENTION



**Le Service Information et Accompagnement des Familles est composé de travailleurs sociaux qui ont pour mission de mettre en œuvre une offre de service en travail social, en direction des familles allocataires avec enfant(s) à charge, de la Caf du Calvados.**

## PARENTALITE

- Informer les familles fragilisées dans un contexte de séparation notamment sur les prestations de soutien à la parentalité.
- Animer des séances d'information collectives «Être parents après la séparation».
- Accompagner les familles endeuillées (décès enfant, décès conjoint).
- Faciliter les démarches liées aux ouvertures de droit à l'Allocation Journalière de Présence Parentale.
- Promouvoir le dispositif vacances/loisirs.

## LOGEMENT

- Prévenir les expulsions locatives dans le cadre du dispositif impayé de loyer pour les bénéficiaires de l'Allocation logement à caractère familial.
- Accompagner les familles dans leurs démarches lors de situations de non décence du logement.
- Réaliser les enquêtes dans le cadre du maintien de droit à l'Allocation logement à caractère familial pour les situations de surpeuplement et informer sur les dispositifs de relogement.
- Représentation institutionnelle dans le cadre des dispositifs logement (Ccapex, Syplo) animés par les sous préfetures de Lisieux, Bayeux, Vire.

## INSERTION

- Permettre un accès ou un maintien des droits des allocataires les plus vulnérables sur orientation des services internes.
- Faciliter la mise en œuvre des projets des allocataires afin de concilier vie familiale et vie professionnelle.

## AIDES FINANCIÈRES

- La Commission sociale : Etude et traitement des demandes d'aides financières afin de soutenir les familles confrontées à des difficultés financières ou de les accompagner par le financement de projets (secours, prêts d'honneur) et gestion et paiement par délégation des secours d'urgence.